

CUSTINES

FLASH INFO



AGENDA

Mercredi 16 février
Carnaval
(Salle des fêtes)

Samedi 26 février
Assemblée Générale
(ARC)

Samedi 19 mars
Théâtre - Les rats d'auteurs
(Commission des fêtes)

Samedi 26 mars
Bourse de Puériculture
(Les Diablotins)

Flash N° 31 - Année 2022
Directeur de la publication : Pierre JULIEN
Conception et Impression :
Imprimerie Thorax - 54000 NANCY

INFOS PRATIQUES

● **Mairie / Tél. : 03 83 49 34 36**

Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 00.
Mardi, Mercredi et Vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.
Jeudi : 9 h à 12 h.
Fermeture les Jeudis après-midi,
Samedis et Dimanches.
Email : mairie@ville-custines.com

● **Bureau de Poste / Tél. : 36 31**

9, rue de l'Hôtel de Ville - 54670 CUSTINES
Web : www.laposte.fr

● **Gendarmerie Nationale / Tél. : 03 83 49 30 76**

9, rue Anatole France - 54390 FROUARD

● **Bassin de Pompey / Tél. : 03 83 49 81 81**

Rue des 4 Eléments - 54340 POMPEY

● **GRTGAZ / Tél. : 0800 30 72 24**

● **Cycle de l'eau / Tél. : 03 83 49 44 80**

● **Urgence médicale / Tél. : 08 20 33 20 20**
Un médecin libéral régulateur vous conseillera ou
vous orientera vers un médecin de garde ou un
service d'urgence, la nuit, le week-end et les jours
fériés.

● **Pharmacie de garde N° Audiotel 32 37***
(accessible 24/24) * N° Audiotel : 0,34 € TTC/min



*Monsieur le Maire de Custines,
les Adjoints, les membres du Conseil
Municipal et l'ensemble du Personnel
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année.*




Programme seniors en vacances – Plus de 60 ans

Le CCAS de Custines participe à l'opération seniors vacances en partenariat avec le CCAS de Faulx. Un séjour est organisé au village « Les Cèdres » à Grasse du 4 juin au 11 juin 2022.







Pour vous inscrire ou pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous adresser rapidement en Mairie.

Le plan Grand Froid

 Durée :
au moins 2 jours
Veille saisonnière :
du 1^{er} novembre
au 31 mars

Les niveaux de vigilance

déclenchés par les préfets

1 « Temps froid » positive (jour)  de 0 à -5°C (nuit) 	2 « Grand froid » négative (jour)  de -5°C à -10°C (nuit) 	3 « Froid extrême » négative (jour)  inf. à -10°C (nuit) 
--	--	---

RECOMMANDATIONS

En période de grand froid...

- ❄ Je suis vigilant et j'adopte les bons réflexes.
- ❄ Je prends régulièrement des nouvelles des personnes de mon entourage particulièrement sensibles aux effets du froid (personnes âgées, personnes à mobilité réduite, personnes isolées...).
- ❄ J'inscris mes proches en Mairie sur le registre confidentiel des personnes sensibles (s'adresser en Mairie). Ce registre permet au CCAS de contacter les personnes signalées et de déclencher une intervention locale ciblée si un problème est détecté.
- ❄ J'appelle le 115 ou j'avertis la gendarmerie si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue.

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi 9h – 12h / 13h30 – 18h

Mardi 9h – 12h / 13h30 – 17h

Mercredi 9h – 12h / 13h30 – 17h

Jeudi 9h – 12h / Fermée


Vendredi 9h – 12h / 13h30 – 17h

Tél : 03 83 49 34 36


mairie@ville-custines.com


Numéros d'urgence :


 SAMU / Pompiers : 112

 Urgence sociale : 115

 Gendarmerie de FROUARD : 03 83 49 30 76

 EDF ERDF : 09 726 750 54

 GRDF : 0800 473 333

 SAUR : 03 55 66 45 00



Dernière distribution de sel de déneigement

22 Janvier 2022 de 10h00 à 12h00.

Pour récupérer le sel, vous devez vous présenter au centre technique muni d'un seau.



Listes électorales 2022

n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Les inscriptions sont possibles dès à présent et **jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.**

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur **Service-Public.fr** sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du **Cerfa n°12669*02** de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le **Cerfa n° 12669*02** de demande d'inscription.

Reconnaissance avant la naissance



Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément (reconnaissance anticipée), dès que la grossesse est confirmée.

La démarche se fait dans n'importe quelle mairie.

Il suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par le service d'état-civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe.

Le service d'état-civil remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance.

Légalisation de signature

Vous devez vous adresser à la mairie de votre domicile et présenter les documents suivants :

- Document à légaliser
- Pièce d'identité sur laquelle figure votre signature

Puisque la procédure sert à vérifier que vous êtes bien la personne concernée par le document, celui-ci sera signé en Mairie devant l'agent qui légalisera votre signature.



Carte Nationale d'Identité et Passeport

La pré-demande de renouvellement est à faire sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr> ensuite prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des empreintes digitales (mairies les plus proches : FROUARD, NOMENY, NANCY, DIEULOUARD ...)

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement à la journée Défense

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous présenter en mairie avec votre livret de famille, votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

COMCABLE



EN CAS DE PANNE COMCABLE TELEPHONE/TELEVISION/INTERNET
SUIVRE LES INSTRUCTIONS SUIVANTES :

Sur Internet :

www.lafibrevideofutur.fr

→ Assistance

→ Nous contacter



Par Mail :

Contact@lafibrevideofuture.com



Par téléphone :

Services clients Videofutur :

01 86 56 56 56

→ Suivre les instructions de l'opérateur,

→ Code postal de Custines

→ Choix n° 3 – Comcable

NOUVELLE OFFRE DE SERVICES POUR PAYER LES PRODUITS COMMUNAUX



Pour le règlement des factures périscolaires, vous pouviez déjà payer en ligne sur Internet ou utiliser un moyen classique dont le prélèvement proposé par la commune.

Désormais, vous pouvez régler sur Internet tous les produits communaux (loyers, affouages, insertions publicitaires, ...) grâce à la signature d'une convention entre la mairie et la Direction Départementale des Finances Publiques.

Cette nouvelle possibilité enrichit les moyens de règlement mis à votre disposition. Elle facilite votre paiement dans un espace sécurisé, accessible 24h/24 et 7 jours/7 tout en privilégiant une approche dématérialisée et environnementale.

Sur le site Payfip (www.payfip.gouv.fr), vous avez le choix de régler votre facture par carte bancaire ou par prélèvement SEPA unique (gratuit).

La validation de la phase de test des factures est effective depuis la fin de l'année 2021. Des dépliants explicatifs sont à votre disposition en mairie et ils peuvent vous être transmis par messagerie pour ceux qui le souhaitent.

LE MONOXYDE DE CARBONE

Gaz invisible, inodore et mortel



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

En région Grand Est, pendant l'hiver 2020/2021 :

- 84 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone
- 228 personnes exposées
- 2 personnes décédées *



Nombre d'épisodes
d'intoxication par
département :
(du 1 octobre 2020
au 30 avril 2021)

QU'EST CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz

- qui se mélange à l'air ambiant,
- invisible et inodore, donc difficile à détecter,
- qui peut être mortel car très toxique.

Il se forme en cas de mauvaise combustion provenant de :

- chaudières (bois, charbon, gaz, fioul...),
- chauffe-eau et chauffe-bains,
- inserts de cheminées, poêles,
- groupes électrogènes à moteur thermique,
- chauffages mobiles d'appoint,
- cuisinières (bois, charbon, gaz),
- moteurs automobiles dans les garages,
- appareils de type brasero.

QUE FAIRE SI ON SOUPÇONNE UNE INTOXICATION ?

Fatigue inexplicable, vertiges, nausées, vomissements, maux de tête, troubles visuels, perte de connaissance voire coma peuvent être le signe de la présence de monoxyde dans votre logement.

1. **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres pour renouveler l'air
2. **Arrêtez si possible** toute combustion
3. **Evacuer les locaux**, videz-les de leurs occupants
4. **Alertez les secours** :
15 pour le SAMU, 18 pour les pompiers,
112 pour le numéro d'urgence européen,
114 pour les personnes sourdes ou malentendantes



LES PRINCIPALES RÈGLES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

1. FAITES ENTRETENIR VOTRE CHAUDIÈRE par un professionnel qualifié tous les ans
2. FAITES RAMONER CONDUITS ET CHEMINÉES au moins une fois par an.
3. AÉREZ ET VENTILEZ VOTRE LOGEMENT au minimum 10 à 15 minutes, deux fois par jour.
4. NE BOUCHEZ PAS LES AÉRATIONS DE VOTRE LOGEMENT
5. N'UTILISEZ PAS LES CHAUFFAGES MOBILES d'appoint en continu
6. NE VOUS CHAUFFEZ JAMAIS avec des panneaux radiants à gaz ou avec le four d'une cuisinière à gaz
7. EVITEZ L'UTILISATION DE CHAUFFE-EAU non raccordés à l'extérieur
8. NETTOYEZ RÉGULIÈREMENT les brûleurs de votre cuisinière à gaz
9. NE REMETTEZ JAMAIS EN SERVICE un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissé depuis des années ou utilisé épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé
10. N'UTILISEZ PAS LES GROUPES ÉLECTROGÈNES dans les espaces clos

La prévention des intoxications par le monoxyde de carbone passe avant tout par l'entretien et la vérification périodique du bon fonctionnement des appareils à combustion, des conduits de cheminée et des ventilations.



Un détecteur de monoxyde de carbone est un dispositif complémentaire de prévention mais ne saurait se substituer à cet entretien.

www.ars.grand-est.sante.fr || www.stopmonox.com || @ARSGrandEst || @ars_grand_est || Agence Régionale de Santé Grand Est
Service communal d'hygiène et de santé de votre mairie si vous habitez : Lunéville, Metz, Nancy, Saint-Dié des Vosges,
Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Épernay, Reims, Troyes, Colmar, Mulhouse, Strasbourg
Centre antipoison Grand Est : Nancy 03 83 22 50 50

* Données déclarées à l'ARS au 05/11/2021 pour la période du 01/10/2020 au 30/04/2021, susceptibles d'évoluer



LE MONOXYDE DE CARBONE / NOVEMBRE 2021 / ARS GRAND EST



Rappel inscription périscolaire

Les inscriptions ou annulations de vos enfants à la restauration scolaire et au périscolaire (matin-soir-mercredi) devront être validées sur le portail famille **avant le : Jeudi à 12h00 de la semaine qui précède.**

Aucune modification ne sera acceptée passé ce délai.

Portail famille : <https://bassinpompey.portail-familles.net>

Inscription au centre de loisirs d'hiver

Les inscriptions devront s'effectuer par retour du formulaire, en Mairie ou par Mail.

Aucune demande d'inscription ou annulation ne se fera par téléphone.

Les inscriptions s'effectueront **obligatoirement**

pour la semaine avec ou sans mercredi soit :

- ✓ En journée,
- ✓ En demi-journée sans repas matin ou après-midi,
- ✓ En demi-journée avec repas (le matin uniquement),

Vacances scolaires		Période d'inscription
Vacances d'hiver	Du 07 au 18 Février 2022	Du 24 au 28 janvier 2022

Hors de cette période d'inscription, aucune réservation ne pourra être ajoutée ou modifiée et donnera lieu à facturation.

Service enfance / Jeunesse

☎ : 03 83 49 55 26 / @ : service.jeunesse@ville-custines.com ou aburet@ville-custines.com

FIN DU FIOUL

Que faire avec ma chaudière fioul ?

Annoncé lors du 5ème Conseil de défense écologique du 27 juillet 2020, il sera interdit à partir du 1^{er} janvier 2022 d'installer ou de remplacer des chaudières au fioul et au charbon.



Si le fioul domestique reste autorisé en usage de chauffage jusqu'à l'obsolescence de l'équipement, cette nouvelle mesure du gouvernement peut être l'occasion d'anticiper la mesure et de changer sa chaudière par une chaudière très haute performance au gaz ou par une pompe à chaleur hybride au gaz*.

PRIME À LA CONVERSION

Une prime à la conversion permet de bénéficier d'une aide financière pour tout remplacement d'une chaudière à énergie fossile (fioul, gaz) peu performante, par un équipement utilisant des énergies renouvelables ou à haute performance énergétique (chaudière à biomasse, système solaire combiné, chaudière au gaz THPE, etc.).

LES AVANTAGES DE LA CONVERSION

QUALITÉ DE L'AIR
Une chaudière au fioul rejette 7 à 10 fois plus de dioxyde de carbone qu'un mode de chauffage ayant recours aux énergies renouvelables.

ÉCONOMIE
Cette mutation vers des chaudières à énergies renouvelables permet de réaliser une économie de 900 à 1200 euros par an sur la facture de chauffage d'un ménage, selon l'ADEME, mais il est impératif de faire appel à une entreprise ou un artisan "reconnu garant de l'environnement" (RGE).

Si vous avez des questions, contactez GRDF

- par internet sur <https://www.grdf.fr/particuliers/contact-projet-grdf>
- par téléphone

Le Saviez-vous ? Le gaz devient renouvelable grâce au développement du gaz vert
Le gaz vert est produit localement à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de biodéchets du territoire. Ce gaz 100% renouvelable a les mêmes caractéristiques que le gaz naturel et est parfaitement compatible avec vos équipements. Consommez vert sans changer votre chaudière gaz ou vos habitudes !

*sous réserve que votre commune soit desservie en gaz par GRDF

CARNAVAL 2022

Pour tous de
3 à 99 ans !

Harry Potter

MERCREDI 16 FEVRIER 2022
DE 14h à 16h30

La salle des fêtes de Custines se prépare à accueillir les tests de sélection pour l'entrée à l'école de Poudlard. Tous les sorcières et sorciers de **3 à 99 ans** sont invités à venir apprendre et à tester leurs aptitudes pour obtenir leurs certificats de réussite. Au programme : cours de potions, confection d'accessoires de sorciers, test de réflexion, Quidditch... ainsi que le traditionnel « Bal des Sorciers » vous sera proposé. Pour participer ? Rien de plus simple, inscrivez-vous durant la semaine du 24 au 28 janvier 2022 en mairie !

Départ du Poudlard Express, voie 9 ¾ à 14h ! Dernier train à 15h30 pour se rendre à l'école des sorciers. Retour prévu par le train en direction de Custines à 16h30 !

Durant l'après-midi, le bar « Les 3 balais » vous accueillera pour vous offrir boissons et beignets !

Animations gratuites pour tous organisées par la Mairie de Custines et la Ligue de l'enseignement 54.

CHANTIER LOISIRS JEUNES

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

De 11 à 17 ans

Du 14 au 18 février 2022

Engage-toi pour ta commune !

3 jours de chantier et 2 jours de contrepartie

Participe à la préparation de la journée Carnaval sur le thème de « Harry Potter » qui se déroulera le mercredi 16 février 2022.

La contrepartie sera choisie ensemble !

Attention !
7 places
disponibles



Renseignements et inscriptions auprès de : Cindy FLORION –
Ligue de l'enseignement 54 –
animation.enfance.custines@ligue54.org – 06 10 17 02 56

Tarifs (Tout compris)
Custinois (ATL) : 26€
Custinois (sans ATL) : 45€
Extérieurs (ATL) : 40€
Extérieurs (sans ATL) : 59€



Les horaires des offices
sont à 9h30 sauf précision contraire.

Janvier 2022

Dimanche 2 janvier	Custines
Dimanche 9 janvier	Malleloy
Dimanche 16 janvier	Bouxières-aux-Dames
Dimanche 23 janvier	Malleloy
Dimanche 30 janvier	Custines

Février 2022

Dimanche 6 février	Bouxières-aux-Dames
Dimanche 13 février	Malleloy
Dimanche 20 février	Custines
Dimanche 27 février	Bouxières-aux-Dames

L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE CUSTINES

Activité ARC 2022

L'année 2022 devrait nous permettre de reprendre nos activités.

Toutes les activités en salle auront lieu à la salle des banquets à la mairie et au Déri-Sté pour la gym.

- Mardi de 14h à 17h jeux de société, scrabble...
- Mercredi reprise des repas à partir du 12 janvier 2022.
- (contacter Mr THOUVENIN au 03 83 49 36 54 ou Mr CHARRONT José au 06 70 61 70 70).
- Mercredi après-midi de 14h à 17h jeux de cartes.
- Jeudi de 14h à 17h jeux de société.
- Les amateurs de belotes, tarots ou autres jeux peuvent se faire connaître.
- La gym le mardi de 9h à 10h au Déri-Sté.
- Les séances de yoga sont aux heures habituelles à la salle des banquets.
- Les cotisations se feront lors des permanences du mercredi dès janvier. N'oubliez pas d'apporter vos cartes d'inscription. Le timbre sera à 10€.
- Un 1^{er} voyage se déroulera le jeudi 24 mars : visite de la chocolaterie du vignoble Daniel STOFFEL à Ribeauvillé, déjeuner et visite commentée en petit train.

L'Assemblée Générale se déroulera le samedi 26 Février 2022 à partir de 14h à la salle des fêtes. Un spectacle vous sera présenté. **Une feuille sur les sorties vous sera remise.**

Le repas de printemps aura lieu le mercredi 27 avril 2022 à la salle des fêtes. Les inscriptions à ce repas démarreront le jour de l'A.G. et se continueront lors de nos permanences du mercredi.



ASSOCIATION LES DIABLOTINS

Infos Bourse...

L'Association les DIABLOTINS organise à la salle des Fêtes de Custines, le **samedi 26 mars 2022** de **9h à 17h NON-STOP**, une bourse Accessoires, Matériels de Puériculture, et Vêtements 6 mois-16 ans

DÉPÔT :

vendredi 25 mars de 9h à 18h

- 5€ par liste de 26 articles déposés, le tout en très bon état et aux normes de sécurité actuelles.
- Possibilité de faire des lots, (ex : 1 t-shirt, 1 pantalon, 1 gilet, ou 3 pyjamas, ou 3 bodies...) chaque article du lot doit être de taille identique.
- Les chaussures ne seront pas acceptées.

L'association prendra 10% sur le montant de chaque vente.

RETRAIT des invendus :

lundi 28 mars de 17h à 19h

Contacts :

Laure 06.67.62.11.48

Florence 06.98.43.95.46

L'immobilier sur mesure !

Stéphane / Sébastien



VOUS SOUHAITEZ VENDRE ?

Bénéficiez de notre fichier clients et de notre savoir faire pour une vente au bon prix avec des acheteurs ciblés et fiables.



Plus de 95% de nos biens trouvent preneurs en moins de trois mois !



Nous recherchons tous types de biens pour nos nombreux clients inscrits à l'agence.

- Estimation gratuite
- Diagnostics offerts*
- Une vente en toute sérénité

- Délai de vente ajusté en fonction de vos besoins*
- Nos vendeurs sont prioritaires sur nos nouveautés dans le cadre d'un futur achat

*voir conditions en agence



**Bon valable pour une estimation gratuite
de votre bien immobilier**

EURL au capital de 7000€ - RCS Nancy 84-0351845